

## Avery Brundage quitte la présidence de l'Association olympique des Etats-Unis

Après avoir occupé pendant vingt-cinq ans les hautes fonctions de président de l'Association olympique des Etats-Unis et de président de son comité, Avery Brundage vient, à l'occasion de la réunion quadriennale de cette association, de se démettre de ces charges ; il laisse derrière lui de glorieux états de service. Cette démission lui donnera plus de temps pour se vouer aux nouvelles tâches que sa nomination au poste supérieur de président du Comité international olympique fait dorénavant reposer sur ses épaules.

Brundage a brillamment débuté dans la carrière sportive. Concurrent pour l'Université d'Illinois et pour l'Association athlétique de Chicago, il se distingua à la course à pied (track and field) où il fut trois fois champion national « All-round » de l'A. A. U. En 1912, aux Jeux olympiques de Stockholm, il prit part au décathlon et au pentathlon. Il devait, peu après, démontrer la diversité de ses aptitudes en gagnant la couronne du Nat. Jr. Handball de l'A. A. U., et prendre rang parmi les dix meilleurs joueurs de handball des Etats-Unis.

Après plusieurs années de collaboration au Conseil de direction de l'Union nationale d'athlétisme amateur, il en fut élu vice-président. En 1928, il était élevé à la présidence de la National A. A. U., charge qu'il

devait occuper sans discontinuité jusqu'en 1934. Il y était réélu en 1936, à la suite de la controverse relative à l'envoi de l'équipe des Etats-Unis aux Jeux olympiques de Berlin. Ainsi, fait sans précédent dans les annales de l'A. A. U., il eut l'honneur d'occuper sept ans la présidence de cette organisation.

En 1929, il avait été élu président de l'Association olympique des Etats-Unis. A partir de 1936, il fut membre du Comité international olympique, dont, en 1952, à Helsinki, il était nommé président.

Ancien vice-président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur, il a aussi, pendant des années, été membre de son conseil. Une fois, également, il a été président de la Conférence des Dix Grands, où son successeur à la présidence de l'Association olympique des Etats-Unis, Kenneth L. « Tug » Wilson, occupe actuellement la fonction de commissaire.

Brundage a consacré sa vie à la sauvegarde du sport amateur, pour les amateurs. C'est lui qui, en Amérique, a conduit la lutte pour le véritable esprit sportif et le sport pur. Que ceux donc qui ont à cœur l'idéal olympique soient sans souci, dans la certitude où ils peuvent être qu'il n'y a pas de plus ardent avocat de cette philosophie que l'actuel président du Comité international olympique.

---

## Avery Brundage nous entretient du sport amateur et des interruptions de travail

(L'article qui suit a été écrit en 1948 pour la revue *World Sports* de Londres.)

La Grande-Bretagne, passant depuis longtemps pour être la citadelle par excellence du sport amateur, la préparation d'un article sur ce sujet, destiné à une revue britannique, doit être envisagée avec une certaine modestie et tout l'esprit d'humilité qui convient. Mais le monde (la vieille Angleterre conservatrice comprise) est rempli actuellement d'idées bizarres, de doctrines politiques et philosophiques étranges, de curieuses aberrations. Les mots eux-mêmes, détournés de leur signification première, ont perdu leur sens réel, et les grands principes fondamentaux sont de plus en plus oubliés ou ignorés. Il en va de même dans le monde du sport ; aussi, quelques remarques de base ne seront-elles peut-être point inutiles.

Attendu que nous nous occupons ici de sport, et de sport seulement, il serait bon, avant tout, de rappeler ce qu'est le sport. D'après le dictionnaire, le sport est un passe-temps, et un délassement ; il est un jeu ; une action pour se divertir ; il est l'opposé du

travail ; il est libre, spontané, joyeux ; c'est une activité de récréation. Dès l'instant où il devient quoi que ce soit de plus, ce n'est plus du sport : c'est un travail, un métier. Le sport, s'il est vraiment du sport, est purement accessoire, et il ne dérange pas le métier ou le gagne-pain quotidiens. Le sport est une a-vocation (un à-côté) ; non une vocation.

La joute athlétique est essentiellement pratiquée par les jeunes gens et les jeunes filles, les jeunes femmes et les jeunes hommes. Pour de nombreuses et évidentes raisons, il ne faut pas donner à ceux-ci une idée exagérée de l'importance du sport. La pratique du sport ne doit pas être autorisée à nuire à leurs études, pas plus qu'à l'accomplissement de leur métier ou de leur profession. Une des obligations des organes directeurs du sport amateur est de veiller à ce que le sport soit maintenu à sa place véritable.

Selon l'attitude de celui qui s'y livre, toute activité — ou presque — prend un caractère